



COMMUNIQUÉ
Paris, le 11/11/2020

« 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » LANCE UNE CONSULTATION POUR S'ATTAQUER AUX DOS D'ÂNE ILLÉGAUX.

Les ralentisseurs – vulgairement appelés « dos d'âne » – sont devenus l'aménagement de voirie privilégié des maires pour réduire les vitesses pratiquées dans les rues de leur ville. Mais d'après la réglementation qui encadre leur installation, ils ne doivent ni constituer des obstacles dangereux pour l'usager, ni une gêne excessive lorsque ce dernier respecte la vitesse autorisée. Ce qui est, en réalité, est loin d'être le cas : une enquête réalisée par le magazine *Auto Plus* en 2013 révélait qu'un tiers des dos d'âne présents sur le territoire français était « hors la loi » ; autrement dit, ils ne respectaient pas les règles de construction prescrites ou bien leur signalisation n'était pas conforme à la législation en vigueur. Et c'est malheureusement toujours le cas sept ans plus tard.

C'est pourquoi « 40 millions d'automobilistes » lance aujourd'hui, mercredi 11 novembre 2020, une vaste consultation auprès des usagers de la route dans le but d'élaborer des actions contre la prolifération des dos d'âne illégaux. Restant fidèle à son statut d'association reconnue d'intérêt général, « 40 millions d'automobilistes » souhaite savoir si les automobilistes sont majoritairement favorables à la mise en place d'actions fortes contre les dos d'ânes illégaux qui envahissent nos rues. Rendez-vous sur <https://www.40millionsdautomobilistes.org/consultation-dos-dane>.

« Il ne s'agit pas de dénoncer 'pour le principe' les manquements des municipalités au regard de la législation pourtant très stricte réglementant l'édification des dos d'âne, trapèzes, plateaux ou encore coussins berlinois, mais bel et bien de s'attaquer à une véritable problématique de sécurité routière et de santé publique. Les ralentisseurs hors-norme mettent en péril la sécurité des usagers, en particulier les plus vulnérables, qui empruntent les voies équipées et accélèrent l'usure des organes des véhicules motorisés, voire les endommagent gravement » explique Daniel QUÉRO, dirigeant de « 40 millions d'automobilistes »

« Du point de vue de la santé, nombreux sont les chauffeurs de bus ou de cars sillonnant les rues entrecoupées de ralentisseurs à souffrir de lombalgies à force de passer sur des obstacles surdimensionnés. Quant aux riverains de ces ouvrages, ils rapportent des nuisances sonores inacceptables et sont même contraints pour certains à se battre en justice contre des municipalités réfractaires à leur remise aux normes » rapporte Pierre CHASSERAY, délégué général de l'association.

Aussi, tous les usagers qui souhaitent se mobiliser aux côtés de l'association et solliciter des actions contre la prolifération des dos d'âne hors norme sont invités à se rendre sur la page Internet de la consultation (<https://www.40millionsdautomobilistes.org/consultation-dos-dane>) et à manifester leur soutien. Un objectif de 100 000 soutiens est fixé par « 40 millions d'automobilistes » pour lancer des actions d'envergure.

CONTACT PRESSE :

Tél. : 02 43 50 06 35
Port. : 06 10 07 48 26



www.fil-conducteurs.com



@40MA – 40 millions d'automobilistes
@PChasseray – délégué général



www.40millionsdautomobilistes.com



À propos de « 40 millions d'automobilistes » 40 millions d'automobilistes est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'europpéen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver l'automobilité, facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages.
www.40millionsdautomobilistes.com